

Ce message est une sorte de compte rendu d'une réflexion menée par un certain nombre de coteries, effectivement tout le monde en arrive à la même conclusion mais il y a eu un besoin de concertation avant que cela paresse sur le forum...

Le thème mis en avant est le changement de ville, et les problèmes d'effectifs :

Cette année le coterie Lainé, notre secrétaire, n'a semble-t-il eu pas ou peu d'appel de la part des coteries pour savoir où ils allaient embaucher, tout le monde suit une personne ou a une occasion à l'étranger mais aucune information ne s'est centralisée. Le Coterie Sinagra avait bien fait savoir lors du congrès de Brienon qu'il était absolument nécessaire de maintenir la rigueur vis à vis de l'organisation du changement de ville mais cela étant contradictoire avec la liberté que l'on voulait avoir.

Aujourd'hui il n'est pas question de déharnacher les coteries, seulement il est tout de même question de la survie de notre association, une organisation structurelle semble incontournable. Évidemment nous en sommes bientôt à notre deuxième congrès, celui où nous tirerons les premières conclusions mais pour un certain nombre d'entre nous il semble indispensable d'apporter des réponses à ce congrès et non se contenter de constater, le forum et heureusement là pour ça.

A ce jour voici le constat :

Une majorité des coteries change de ville pour l'étranger.

Une très petite partie des coteries reste en France, et c'est encore une minorité de ceux-ci qui ne reste pas tout seul isolés.

En dehors du cas du coterie Shick que l'on peut saluer, notre recrutement ne se fait pas à l'étranger, autant dire qu'il ne se fait pas...

Les employeurs se retrouvent dans l'incertitude quand aux nouveaux arrivants en septembre (pas deux années de plus les entreprises accepteront d'avoir une fois oui une fois non des coterie, surtout que d'autres organismes savent être plus sérieux que nous dans ce domaine...)

L'âge moyen des tailleurs de pierre en ce moment sur le tour fait que dans trois ans, sans plus de relève, les effectifs vont fondre à vue d'oeil.

Le manque d'organisation (qui est justifiable cette année mais plus l'an prochain) donne raison à ceux qui n'ont pas cru en ce mouvement et décourage ceux qui hésitaient à s'y engager.

Ce que l'on ne peut pas faire c'est blâmer les initiatives qui se sont concrétisées chacune de leur côté, ces démarches qui se sont concrétisées montrent bien tout ce que l'on nous à empêcher de faire auparavant, seulement uniquement parce que nous ne sommes pas assez nombreux il nous faut cadrer nos actions, gagner en organisation et en cohérence.

Ce qu'il semble intéressant de faire au moins à court terme:

Diminuer le nombre de points de passage en France pour ne garder que ceux qui permettent de rassembler au moins deux coteries (restant certainement des cas particuliers à étudier).

De ce même fait les entreprises avec lesquelles nous travaillons seraient rassurées de cette fidélisation (il ne faut pas pour autant tomber dans le piège de garder un point de passage coûte que coûte)

N'autoriser qu'exceptionnellement le cumul d'embauches à l'étranger.

Lors de cette réflexion, il a bien évidemment été question de la règle, d'où en est-elle? pourquoi attendre? , cependant un compte rendu du groupe de travail apparaîtra sur le forum d'ici quelques jours et il semblerait que presser la rédaction de cette règle porterait préjudice à sa qualité. Le fait d'avoir ce document rédigé serait effectivement un facteur rassurant mais en y réfléchissant bien même rédigée elle ne rentre pas dans le débat de la cohérence de la structure, elle sera comme avant, faite pour gérer localement dans les points de passage mais ne donnera rien de plus à l'organisation du changement de ville (pour contester ce dernier point il serait plus constructif d'attendre le compte rendu du groupe de travail).

Les coteries ayant participé de près ou de loin sont ceux de Arles, Bourdeaux, Egypte, Jordanie, Martragny, Narbonne...